

## AVIS DE COURSE

### Régates de Ligue - Grade 5A CATAMARANS INC ...

Championnat de Bourgogne-Franche-Comté

**Dimanche 28 AVRIL 2024 – départ : 11H00**

**Lac de TORCY – N 46° 46' 33" E 4° 26' 31"**

Autorité Organisatrice (AO) :  
**Yacht Club Le Creusot (C71002)**  
Lac de Torcy  
71200 LE CREUSOT  
[www.yachtclublecreusot.fr](http://www.yachtclublecreusot.fr)

#### **Préambule**

#### **Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs/trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

#### **1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

#### **2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (AO).

#### **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à tous les *bateaux en règle avec leur autorité nationale* :

- **Multicoques : CATAMARANS INC**

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- a minima un questionnaire médical et une autorisation parentale pour les mineurs

- 3.4 Pour le bateau :

- - le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

**4. DROITS A PAYER**

Aucun droit d'inscription ne sera demandé.

**5. PROGRAMME****5.1 Confirmation d'inscription :**

**Sur place DIMANCHE 28 AVRIL 2024 de 09h00 à 10h30**

**5.3 Jours de course**

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
28 AVRIL 2024	11h00	toutes

5.4 Il n'est pas prévu de pause méridienne, toutefois le comité de course peut décider d'une courte pause pour certains groupes selon les conditions en cours.

5.5 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **15h30**

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Les IC et leurs annexes éventuelles seront affichées au Club-House selon la prescription fédérale

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront des parcours construits

7.2 Ils seront affichés sur place

**8. SYSTEME DE PENALITE**

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est **remplacée par la pénalité d'un tour.**

**9. CLASSEMENT**

9.1 **Une course** devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand **moins de 3 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **3 courses au moins** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

9.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera établi par le système FREG de la FFV.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux, ceci quel que soit le moyen de communication utilisé. Le comité de course utilise le canal 72 de la VHF.

11. **PRIX :** Des prix seront distribués.

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

François MILLET – 06 16 57 72 46 – [fr.millet@free.fr](mailto:fr.millet@free.fr) –

Michel FAYARD – 06 16 92 37 00 – [mfayard@gmail.com](mailto:mfayard@gmail.com) Responsable Série Catamarans

France MILLET – 06 14 44 42 98 - [fr.millet@free.fr](mailto:fr.millet@free.fr)

Site Club Y.C.C.: <http://yachtclublecreusot.fr/>